

# ACCUEIL de **LOISIRS**

DE LA VALLÉE DU SEREIN

## CHABLIS

Pôle Jeunesse,  
7 rue du Cantara, BP65  
89800 Chablis

## PONTIGNY

Maison de l'enfant,  
2 bis rue Saint-Thomas,  
89230 Pontigny

Les accueils de loisirs sont gérés par la



2 rue du Serein BP 65  
89800 CHABLIS

06 89 72 14 41



3CVT.FR



Vacances d'automne 2025  
OUVERTURE DU 20 AU 31 OCTOBRE

# ACCUEIL de **LOISIRS**

DE LA VALLÉE DU SEREIN

© CRÉATION : COMMUNIK & VOUS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

AU FIL DE L'ANNÉE

# COMMENT INSCRIRE SON ENFANT ?

VOUS AVEZ DÉJÀ UN DOSSIER



## PORTAIL FAMILLE

[alsh-pontigny.portail-defi.net](http://alsh-pontigny.portail-defi.net)  
Identifiant et mots de passe requis

Toute inscription vaut acceptation  
du règlement de fonctionnement

## TARIFS JOURNALIERS

Tarifs	T1 QF <700 €	T2 701 <QF> 800 €	T3 800 <QF> 1000 €	T4 1001 <QF> 1300 €	T5 1301 <QF> 1600 €	T6 1601 <QF> 2000 €	T7 QF >2000 €
--------	--------------------	----------------------------	-----------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------	---------------------

Journée complète avec repas	5,50 €	7,50 €	9,50 €	11,50 €	12 €	12,50 €	13 €
1/2 journée sans repas	3 €	4 €	5 €	6 €	6,50 €	7 €	7,50 €
1/2 journée avec repas	6,50 €	7 €	8,50 €	9,50 €	10 €	10,50 €	11 €
Forfait semaine (5 journées complètes avec repas)	26 €	36 €	45,50 €	55 €	57 €	59 €	61 €

VOUS N'AVEZ PAS DE DOSSIER



Lundi, mardi : 9h à 17h30  
Mercredi : 9h à 18h30  
Jeudi : 9h à 17h  
Vendredi : 9h à 12h

## CONTACT

Joffrey Labaune / Alexia Feltes  
(sur rendez-vous uniquement)

03 86 47 86 12 / 06 80 98 32 82  
[direction.alshpontigny@3cvt.fr](mailto:direction.alshpontigny@3cvt.fr)  
[adj-direction.alshpontigny@3cvt.fr](mailto:adj-direction.alshpontigny@3cvt.fr)

■ **N° allocataire CAF ou MSA**  
(merci de fournir votre attestation de quotient familial)

■ **Justificatif d'assurance de responsabilité civile** de l'année 2024-2025

■ **Carnet de santé** pour les vaccins

■ Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement pour vos factures du centre de loisirs, **apportez votre RIB**

## DOCUMENTS À APPORTER

## ACCUEIL DES ENFANTS



### TRANSPORT

Un service de ramassage de bus gratuit matin et soir est assuré dans chaque commune de la 3Cvt.

Renseignements auprès du directeur de votre centre de loisirs.



### HORAIRES D'ACCUEIL

Journée  
7h30-18h30

Demi-journée avec repas  
7h30-13h15 ou 11h45-18h30

Demi-journée sans repas  
7h30-12h ou 13h15-18h30



### REPAS

Ils seront pris dans la salle à manger du centre de loisirs et livrés par la société API.

Le menu est consultable sur [c'est-pret.com//scolaire/menus](http://c'est-pret.com//scolaire/menus)



### ENCADREMENT DES ENFANTS

Les enfants sont encadrés par des animateurs brevetés ou en cours de formation conformément à la réglementation du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.



### PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Les élus de la Communauté de Communes ont travaillé à la mise en place d'un projet éducatif de territoire, document obligatoire à la déclaration du séjour auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Les animateurs ont travaillé à l'élaboration du projet pédagogique. Ce document établit le cadre de fonctionnement de l'accueil de loisirs et explique dans quels buts sont effectuées les différentes activités en tenant compte des rythmes de vie de chaque tranche d'âges et du nombre d'enfants accueillis.

ACCUEIL de  
**LOISIRS**  
DE LA VALLÉE DU SÉRÉIN